

15 déc 2006 -10:37

Le Ministre Armand De Decker appelle le secteur privé belge à investir en RD Congo

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, considère que les conditions pour rendre le Congo à nouveau économiquement attractif vont progressivement se mettre en place au cours des toutes prochaines années.

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, considère que les conditions pour rendre le Congo à nouveau économiquement attractif vont progressivement se mettre en place au cours des toutes prochaines années.

Le Ministre Armand De Decker appelle le secteur privé belge à investir en République Démocratique du Congo. Bruxelles, 14 décembre 2006 Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, considère que les conditions pour rendre le Congo à nouveau économiquement attractif vont progressivement se mettre en place au cours des toutes prochaines années. C'est avec beaucoup d'optimisme que le Ministre De Decker est revenu de République Démocratique du Congo où il assistait à la prestation de serment du Président Kabila, suite au processus de transition qui a mené à la tenue d'élections démocratiques. A l'occasion du dîner-dialogue Belgique-Congo organisé par l'association SOS-Villages d'Enfants, le Ministre De Decker a rappelé l'importance de la relation entre la Belgique et la RDC et les bénéfices mutuels retirés par les deux pays. Le Ministre a rappelé les efforts des gouvernements Verhofstadt afin de « mobiliser la communauté internationale, les Nations-Unies, l'Union européenne en premier, autour de la cause d'un Congo en guerre que nous voulions voir devenir un Congo en paix avec lui-même et avec l'Afrique, un Congo en route vers la démocratie, la justice sociale et la croissance économique ». Pour le Ministre De Decker, afin de permettre un développement durable, trois acteurs sont indispensables dans une action coordonnée : le pays bénéficiaire de l'aide, les bailleurs mais également le secteur privé. En effet, le décollage de la croissance économique ne dépend pas seulement de l'aide publique au développement, mais bien des investissements privés, créateurs d'emploi et donc de richesse nationale. Le Ministre De Decker a déjà organisé une première conférence d'investisseurs en Afrique Centrale à laquelle la Fédération des Entreprises du Congo et la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise ont contribué très activement. Le Ministre a annoncé son intention de réitérer cet exercice, mais à Kinshasa cette fois, et a terminé son exposé en précisant « Le Congo est le futur Brésil de l'Afrique, qu'on se le dise ». Le texte complet du discours prononcé ce 13 décembre est disponible sur le site www.armanddedecker.be Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be